

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL

Du lundi 4 décembre 2023

PRESENTS :

BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.

ABSENT :

KOCIOU Guillaume.

SECRETAIRE DE SEANCE : FOURNIER Christophe

Affichage convocation : 27/11/2023

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h45.

Le procès-verbal de séance du conseil municipal en date du 25 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

DELIBERATIONS

2023-036 Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Pour 2023 :

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 232 971 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 58 243 €, soit 25 % de 232 971 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** d'ouvrir en investissement pour l'année 2024 un quart des crédits de l'année 2023, soit 54 000 €.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

- 2023-037 Convention de délégation de l'accompagnement dans les transports scolaires dans le Jura

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la présente convention de délégation de compétence et d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

- 2023-038 Approbation du rapport de la CLECT

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'approuver le rapport d'évaluation des charges transférées en 2023, joint en annexe établi par la commission locale d'évaluation des transferts de charges en date du 20 septembre 2023.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

- 2023-039 Renouvellement du contrat pluriannuel pour le contrôle des équipements sportifs et récréatifs

Le contrôle du city Stade a été effectué jusqu'à présent par la société SOLEUS.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, DECIDE de renouveler le contrat pluriannuel avec la société SOLEUS.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

- 2023-040 Création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents remplissant les conditions fixées par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023, FIXE le montant de la prime à 500 € proratisé selon le temps de travail, et DECIDE que cette prime sera versée en une seule fois, soit décembre 2023.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

- 2023-041 Participation aux frais de fonctionnement pour l'école de Lavancia-Epercy

Le conseil municipal APPROUVE le montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école de Lavancia-Epercy pour la rentrée 2022-2023 soit :

- pour 5 enfants en maternel : $1\,205,24 \text{ €} \times 5 = 6\,026,20 \text{ €}$

- pour 13 enfants en primaire : $635,71 \text{ €} \times 13 = 8\,264,23 \text{ €}$

Soit un total de 14 290,43 €.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Fin de séances : 20h20

A Chancia, le 04/12/2023

La secrétaire de séances

Christophe FOURNIER



Le Maire

Robert BONIN

